

NOUVELLES PENDELOQUES LITHIQUES PERFOREES

DE VENDEE ET DE LOIRE-ATLANTIQUE

par Jean-Loïc LE QUELLEC

Les pièces que nous allons présenter ne nous sont plus connues que par une photo, des croquis et quelques notes du Comte DE GUIGNARD DE GERMOND, célèbre amateur vendéen du début du siècle qui les avait acquises lors de la dispersion de la collection P. DU BOIS CHEVALLIER, en 1908. Ce dernier collectionneur, demeurant aux Sables-d'Olonne, avait rassemblé, de 1883 à 1903, plusieurs centaines d'objets intéressants en majeure partie la Préhistoire de son canton. Nous allons décrire quatre d'entre eux, en nous basant sur les relevés et une photo de l'ensemble, commentés par DE GUIGNARD DE GERMOND lui-même et adressés par ce dernier à E. BOCQUIER (BOCQUIER, s.d.). La collection de GUIGNARD DE GERMOND ayant depuis longtemps quitté la Vendée, et n'étant pas consultable, semble-t-il, on saisira tout l'intérêt de ces documents, malgré l'imperfection des descriptions à notre disposition.

DESCRIPTION.

1° - Sainte-Foy (Vendée), lieu-dit : "la Porte d'Olonne" :

Pendeloque perforée de forme sub-rectangulaire, dont la section est "rectangulaire à pans coupés par polissage dans le sens de la longueur" (fig. 1, n°1 A et B). DE GUIGNARD DE GERMOND précise que l'une des extrémités fut brisée "antérieurement au polissage", et que l'autre, celle qui est perforée, le fut également, mais "postérieurement à la fabrication de la pièce". A hauteur de la perforation, qui est bitronconique, une "excision annulaire plus fortement marquée aux angles" fait le tour de l'objet un peu obliquement. On constate en outre sur les deux faces la présence d'une incision verticale partant du trou de suspension, plus marquée sur une face que sur l'autre, et qui passait peut-être par le sommet, avant qu'il ne soit brisé. Longueur : 65 mm, poids : 50 g. Cette pendeloque porte le numéro 196 dans la collection DE GUIGNARD DE GERMOND, et le collectionneur indique qu'elle est en "roche gréseuse".

2° - Saint-Colomban (Loire-Atlantique) :

Pièce triangulaire de section irrégulière : carrée du côté de la perforation, et sub-circulaire à l'extrémité opposée. La perforation est bitronconique, et l'allure générale de cet objet en "serpentine verdâtre" nous fait penser à un aiguiseur parvenu à un degré extrême d'exhaustion. Les notes manuscrites qui en accompagnent le dessin et la photo précisent d'ailleurs qu'il est "aminci" dans la partie opposée à la perforation : on peut fort bien concevoir qu'un tel amincissement, dû aux aiguisages répétés, puisse aboutir finalement au bris de la pièce, lors d'un choc dans sa partie mésiale (fig. 1, n°2). Longueur : 50 mm ; poids : 10 g. Numéro 197 de la même collection.

3° - Sainte-Foy (Vendée) :

Pièce à section rectangulaire et à perforation cylindrique "évasée sur les faces". A l'extrémité proximale, une cassure ancienne laisse encore voir l'amorce d'une autre perforation. On peut donc supposer que la pierre s'était brisée au cours du travail, et que l'artisan fut plus chanceux en reprenant le forage à l'autre extrémité. La silhouette générale suggère un aiguiseur, mais rien n'est certain, bien que GUIGNARD DE GERMOND mentionne "des traces de polissage par usure" sur l'extrémité la moins large. L'indication : "roche : S.?" laisse à penser que cet auteur, lors de la rédaction de ses notes hâtives, avait en tête la détermination : "serpentine". Longueur : 55 mm, poids : 10 g. Numéro 198 B de la même collection (fig. 1, n°3).

4° - Le Château-d'Olonne (Vendée) :

Objet de section carrée, à perforation bitronconique (fig. 1, n°4). L'extrémité non perforée est moins large, et brisée. Comme pour la pièce de Saint-Colomban, on peut supposer une cassure au point de faiblesse résultant de l'usure provoquée par les nombreux aiguisages. Le collectionneur considérerait que cet objet était confectionné dans une "serpentine". Longueur : 45 mm, poids : 15 g. Numéro 199 de la même collection.

COMMENTAIRES.

Un premier problème est celui posé par la dénomination de ces objets. A lire les différents auteurs qui ont traité des "pendeloques", "amulettes", "aiguiseurs", "hachettes-pendoloques", et autres "pendentifs" (pour ne citer que les appellations les plus fréquentes), on a l'impression que règne encore dans ce domaine une certaine confusion, due à l'absence de définitions précises, extrêmement difficiles à établir, il est vrai, tant les formes sont nombreuses. Il conviendrait de dégager les traits caractéristiques de chaque lexème utilisé, afin de mener une analyse du champ sémantique : "pendeloque". Plusieurs approches d'ensemble (FERRIER 1971) ou spécialisées (JAUNEAU 1975 a), ont déjà été tentées en ce sens, et on peut maintenant souhaiter une étude typologique plus complète qui mettra au clair cette question. Pour notre part, nous ne ferons qu'apporter ici quelques éléments à ce dossier.

Précisons tout d'abord que les termes "pendeloque", "pendentif", "aiguiseur", et "amulette" n'impliquent en aucune façon l'idée de perforation, et que parler d'une "hachette pendeloque perforée" (ROUSSOT LARROQUE 1976), par exemple, ne constitue donc nullement un pléonisme. Par ailleurs, certaines appellations sont parfois dangereuses à cause des connotations non précisées qu'elles peuvent évoquer. C'est ainsi que le terme "hachette" est plutôt fonctionnel, tandis que les mots "pendeloque" et "pendentif" feront plutôt penser à des bijoux ou des ornements. Il est bon de rappeler également que par définition, une "amulette" est un objet qu'on porte sur soi, et auquel on attribue la vertu de guérir certains maux, ou de protéger de certaines atteintes (1). Or l'existence d'une perforation, même avec usure dénotant l'usage d'un lien, n'implique pas nécessairement que l'objet perforé était porté par son propriétaire, mais prouve simplement sa suspension, sans préjuger de la nature du support. Pour ces raisons, E. PATTE proposait l'usage du terme de "talisman" qui semblait "moins compromettant" (PATTE 1960) dans la mesure où pour lui il ne désignait qu'un objet supposé doué de vertus surnaturelles.

Cependant, nous rappellerons qu'étymologiquement (2), le talisman "est plutôt un objet marqué de signes cabalistiques et destiné à exercer une action déterminée sur les choses ou les événements pour en changer la nature ou le cours. Il ne se porte pas toujours, comme l'amulette ; on le place souvent au-dessus des portes, dans les maisons, dans les champs, à l'entrée des villages, sur les chemins, etc..." (LE ROY 1909, p.272). L'allusion à des signes "cabalistiques" n'est pas sans évoquer les "marques énigmatiques" signalées par CHARBONNEAU-LASSAY sur une "pendeloque-amulette lozangique" (sic) trouvée à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) au lieu-dit "la Trique", qui a également livré des pointes de flèches, des grattoirs, et un polissoir portatif (CH. LASSAY 1906). On ignore malheureusement où se trouve cet objet.

Remarquons enfin qu'en général, rien dans les objets eux-mêmes ne permet de décider de leur fonction magique supposée, et qu'en la matière, la multiplication des comparaisons ethnographiques peut difficilement faire office de preuve. De plus, l'utilisation à des fins magiques ou protectrices peut s'être greffée ultérieurement sur des instruments qui n'étaient d'abord qu'utilitaires. Une discussion détaillée de ces questions nous entraînerait fort loin, et nous nous bornerons à insister sur le fait que la dénomination des objets devrait s'écarter le plus possible de toute connotation d'ordre utilitaire, esthétique, magique ou religieux, d'autant que les frontières entre ces divers domaines sont mouvantes et, dans bien des cas, impondérables.

Seul le terme "aiguiseur", désignant un outil servant à aiguiser, et donc pas forcément perforé, semble ne pas prêter à confusion. Encore convient-il, pour désigner des instruments sous ce nom, de pouvoir y observer les stigmates laissés par l'aiguillage. C'était là chose impossible pour ceux que nous venons de décrire, et nous n'avons pu nous fonder, pour notre appréciation, que sur une impression personnelle, inspirée par la morphologie de ces pièces maintenant inaccessibles, en les comparant à d'autres mieux connues. Cette dénomination nous a semblé être la plus convenable actuellement pour désigner les objets de Saint-Colomban et du Château-d'Olonne, ainsi que le plus petit de ceux de Sainte-Foy. Toutefois, il va sans dire que notre position pourrait être révisée lors de l'observation directe des objets eux-mêmes, au cas où ils seraient retrouvés.

Quoi qu'il en soit, on aura remarqué que deux des pièces présentées dans cette note proviennent de la commune de Sainte-Foy, où l'on connaît déjà dans la collection de GUIGNARD DE GERMOND un fragment encore inédit de hachette-pendoloque, ainsi que deux hachettes-pendoloques brisées au talon, dans la collection P. DU BOIS CHEVALLIER (BAUDOUIN 1905). Cette dernière collection comprenait d'ailleurs en 1903 plus de 250 haches polies trouvées sur le territoire de la commune de Sainte-Foy, une trentaine d'autres ayant pu être recensées dans les collections POISSONNET, BOCQUIER, WAITZENNEGER, etc... Une telle abondance de découvertes n'a pas manqué d'attirer très tôt l'attention de divers auteurs (BAUDOUIN le Phare, BAUDOUIN et LACOULOUMERE 1901, WAITZENNEGER 1903 - 1904 - 1908) qui ont remarqué l'extrême concentration des trouvailles autour de Sainte-Foy (environ 300 haches polies), Olonne (plus de 200 haches polies) et Château-d'Olonne (environ 900 haches polies). Le grand nombre des objets récoltés en ces communes non loin du "Fossé des Sarrazins" et du "Petit Fossé des Sarrazins", avait conduit le Docteur BAUDOUIN à supposer l'existence sur ces lieux-dits, d'un "campement de l'âge du Cuivre". Mais on sait avec quelle hâte cet auteur interprétait comme "dépôts culturels", "stations" ou "camps" les moindres découvertes qu'on lui signalait...

(1) - amulette : du latin amuletum, de amoliri, écarter, et peut-être, selon certains auteurs, de l'arabe [حامل] porter.

(2) - de l'arabe [طَلِيمٌ طَلِيمٌ] figure magique.

En ce qui concerne la pendeloque perforée de Sainte-Foy, elle est surtout remarquable par les incisions qui y côtoient la perforation. Compte tenu du fait que l'incision verticale est plus marquée sur une face que sur l'autre, il faut certainement voir ici, plutôt qu'un décor, l'indice d'un système particulier de suspension, empêchant l'objet de coulisser le long de son lien (fig. 1, n°1A). On connaît d'ailleurs plusieurs haches polies qui présentent semblablement des incisions distales très probablement destinées à faciliter leur suspension :

- Une hache polie de Mornay (Saône-et-Loire) porte une rainure de section triangulaire, qui en fait le tour à 8 mm de l'extrémité distale. Cette rainure mesure 1,5 mm de largeur pour 1 mm de profondeur et sa patine est la même que celle de la surface polie (DEFORGES 1912).
- Une autre hache polie, provenant de Neufmarché (Seine-Maritime), montre au talon une incision circulaire, à section en V et profonde d'un millimètre, qui en fait le tour à 1 cm de l'extrémité distale (BAUDOUIN 1917, BRASSEUR 1917).
- La hache à bouton de Saint-Martin-des-Noyers (Vendée), souvent citée par BAUDOUIN et conservée au Musée Dobrée (n°115), présente dans la région du talon une incision annulaire à section en V, recoupée sur chaque face par une autre incision verticale qui croise la première à angle droit (BAUDOUIN 1905 et 1909, BAUDOUIN et GUIGNARD DE GERMOND 1937).

Le Dr. BAUDOUIN semblait d'ailleurs admettre parfaitement que de telles "encoches" auraient bien pu jouer le même rôle que les perforations visibles sur d'autres pièces (BAUDOUIN 1917, JAUNEAU 1977), mais toute tentative pour dépasser le stade de l'hypothèse se retrouve vite devant le problème de la datation de ces incisions. En effet, plusieurs d'entre elles sont nettement postérieures à l'époque de la confection des haches, et sont certainement à mettre au compte de pratiques en rapport avec la vertu apotropaïque généralement attribuée aux haches polies jusqu'à nos jours (LE QUELLEC 1981).

Pour terminer cette présentation, nous ne pouvons que regretter de n'avoir pu examiner les objets eux-mêmes. Une étude des stigmates et émoussés d'usure de ce type de pièce constitue en effet un préalable nécessaire à tout travail les concernant, et leur analyse pétrographique serait également indispensable (on connaît l'imprécision et l'insuffisance des déterminations anciennes : seule une identification précise des roches aurait quelque chance de faire avancer nos connaissances) (LE ROUX et CORDIER 1974, JAUNEAU 1975 a). Ces démarches nous étaient impossibles pour l'instant, mais nous tenions à faire connaître des découvertes dont le report sur la carte de répartition dressée par J.M. JAUNEAU (JAUNEAU 1972) semble d'ores-et-déjà confirmer leur relative densité dans le Sud-Ouest de la Vendée. Il serait toutefois présomptueux de vouloir en tirer des conclusions. La position chronologique est fort difficile à établir pour de telles trouvailles, anciennes et isolées, - même si une attribution à l'Age du Bronze paraît assez probable (MARCHADIER et JARRAUD 1907, CORDIER 1964, JAUNEAU 1972 et 1975 b, PAUTREAU 1979, GOMEZ 1980) -, et leur répartition géographique pourrait fort bien ne refléter que l'intense activité de certains collectionneurs du début du siècle, oeuvrant chacun dans son canton : P. DU BOIS CHEVALLIER puis DE GUIGNARD DE GERMOND aux Sables-d'Olonne, ainsi que R. et O. DE ROCHEBRUNE pour la région de Mareuil-sur-Lay et les Moutiers-Mauxfaits (fig.2).

On notera que dans le Centre-Ouest, les quelques aiguisoirs bien datés dont nous disposons (La Pelleterie à Châteauneuf-sur-Charente en Charente : Bronze Moyen ; grotte du Quéroy à Chazelles en Charente : transition Bronze Final - Hallstatt B₃ ; tumulus IV de Glandon en Haute-Vienne : fin du Premier Age de Fer : tumulus 2 de Nexon en Haute-Vienne : Hallstatt D), incitent à penser que ce type d'outil protohistorique fut utilisé de la fin du Bronze Moyen au Premier Age de Fer (GOMEZ 1976). Cependant, les localités de Vendée ayant fourni des aiguisoirs se situant dans une partie de ce département

fort riche en découvertes de l'Age du Bronze, on est plutôt tenté de penser à cette période, eu égard à la rareté des trouvailles de l'Age du Fer sur la même aire géographique, tout du moins dans l'état actuel de nos connaissances (cf. carte de répartition, fig. 2).

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDOUIN (M.) (1905) - Les haches polies percées de Vendée. L'Homme Préhist., t. IV, n°6, pp. 178-181.
- BAUDOUIN (M.) (1909) - Sans titre ; commentaire à une note du Dr. BALLET : hache polie avec entaille. Bull. Soc. Préhist. Franç., 1909, p. 43.
- BAUDOUIN (M.) (1909) - Sans titre ; commentaire à un article d'E. BOURGEADE : hache polie trouvée dans un mur à Roudaillac, commune de Meult (Cantal). Bull. Soc. Préhist. Franç., 1909, p. 223.
- BAUDOUIN (M.) (1917) - Sans titre ; commentaire à un article de A. BRASSEUR : Hache polie à rainure au talon. Bull. Soc. Préhist. Franç., t. WIV, n°7 à 9, 362.
- BAUDOUIN (M.) (Le Phare) - Préhistoire des villes de Vendée ; Chronique parue dans "le Phare de la Loire". Voir les communes concernées.
- BAUDOUIN (M.) et de GUIGNARD DE GERMOND (Cte) (1937) - Les haches à bouton du Bas-Poitou. Imp. Monnoyer, Le Mans, 1937.
- BAUDOUIN (M.) et LACOULOUMERE (G.) (1901) - Les résultats de la mission archéologique de 1901 dans la Vendée Maritime. Rev. du Bas-Poitou, t. XV, pp. 484 - 493.
- BOCQUIER (E.) (s.d.) - Dossiers inédits conservés aux archives départementales de la Vendée. Cote 59 - J - 23.
- BRASSEUR (A.) (1917) - Hache polie à rainure au talon. Bull. Soc. Préhist. Franç., t. XIV, n°7 à 9, p. 362.
- CHARBONNEAU-LASSAY (L.) (1906) - A propos des polissoirs préhistoriques. Rev. du Bas-Poitou, t. XIX, pp. 45 - 58.
- CORDIER (G.) (1964) - Aiguisoirs de l'Age du Bronze provenant de Touraine. Rev. Archéol. Centre, 1964, n°9, pp. 49 - 53.
- DESFORGES (A.) (1912) - Deux haches à rainures. Bull. Soc. Préhist. Franç., pp. 566 - 567.
- FERRIER (J.) (1935) - Contribution à l'étude du Néolithique en Vendée. Annuaire Soc. d'Emul. Vendée, 1935, pp. 27 - 41.
- FERRIER (J.) (1971) - Pendeloques et amulettes d'Europe, Anthologie et Réflexions. Périgueux, Fanlac, 1971, 126 p.
- GOMEZ (J.) (1976) - Quelques aiguisoirs protohistoriques du Centre-Ouest de la France, éléments de datation. Rev. Archéol. Centre, 1976, n°59 - 60, pp. 261 - 265.
- GOMEZ (J.) (1980) - Les cultures de l'Age du Bronze dans le bassin de la Charente. Périgueux, Fanlac, 120 p.
- JAUNEAU (J.-M.) (1972) - Quelques aiguisoirs et pendeloques de la Vendée. Bull. Soc. Préhist. Franç. t. 69, 1972, n°5, pp. 150 - 155.
- JAUNEAU (J.-M.) (1975 a) - Introduction à l'étude des hachettes-pendeloques du Centre-Ouest de la France. Bull. Soc. Hist. Sc. Deux-Sèvres, 2è série, t. VIII, 1975, n°4, pp. 367 - 391.

- JAUNEAU (J.-M.) (1975 b) - Les objets perforés du Château de la Court d'Aron à Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée). Annuaire Soc. Emul. Vendée, 1975, pp. 17 - 29.
- JAUNEAU (J.-M.) (1977) - Trois hachettes-pendeloques du Poitou. Soc. Lettres Arts Cholet, 1977, n°21, pp. 31 - 37.
- LE QUELLEC (J.-L.) (1978) - Pirogues monoxyles de Vendée. Rev. Soc. d'Etudes Folk. Centre-Ouest, t. XII (1978), n°2, pp. 88 - 94.
- LE QUELLEC (J.-L.) (1981) - Les haches polies apotropaiques en Anjou et Vendée Bull. Ass. Culturelle Ellébore Arts et Trad. Pop., 1981, n°2, pp. 11 - 14.
- LE QUELLEC (J.-L.) (1978) - Pirogues monxyles de Vendée. Aguiaine, Rev. de la Soc. d'Et. Folk. du Centre-Ouest, t. XII, n°2, pp. 88 - 94.
- LE ROUX (C.-T.) et CORDIER (G.) (1974) - Etude pétrographique des haches polies de Touraine. Bull. Soc. Préhist. Franç., t. 71, 1974, Et. et Trav. fasc. 1, pp. 335 - 354.
- LE ROY (A.) (1909) - La religion des primitifs. Paris, Beauchesne, 1909, 518 p.
- MARCHADIER (-) et JARRAUD (L.) (1907) - Découverte de deux objets de l'Age du Bronze au lieu-dit "la Pelleterie" à Châteauneuf (Charente). Bull. Soc. Préhist. Franç., t. IV, 1907, pp. 122 et 123.
- MOREL (J.) (1977) - La station de l'Ouche-du-Fort à Mareuil-sur-Lay. Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée, 1977, pp. 114-115.
- PARENTEAU (F.) (1860) - Fouilles de Pouzauges (Vendée), attributions gauloises Bull. Soc. Archéol. Hist. Nantes, 1860, p. 204.
- PARENTEAU (F.) (1878) - Inventaire archéologique. Nantes, Vincent, Forest et Grimaud, 1878, pp. 22 - 23, pl. 10, n°11, 14 et 15.
- PATTE (E.) (1960) - Les hommes préhistoriques et la religion. Paris, Picard, 1960, 194 p.
- PAUTREAU (J.-P.) (1979) - Le Chalcolitique et l'Age du Bronze en Poitou (Vendée, Deux-Sèvres, Vienne). C.A.E.P., Musée Sainte-Croix, Poitiers, 1979, 2 volumes.
- ROUSSOT-LARROQUE (J.) (1976) - Les civilisations néolithiques en Aquitaine. Préhist. Franç., ouvrage collectif, éd. du C.N.R.S., 1976, pp. 338-350.
- WAITZENNEGER (E.) (1903 - 1904 - 1908) - A propos d'une découverte archéologique ; recherches sur le Fossé des Sarrazins et sur les origines de la Mothe-Achard. Rev. Bas-Poitou, t. XVI (1903) pp. 330 - 338 ; t. XVII (1904), pp. 57-64 et 253-258 ; t. XXI (1908), pp. 308 - 310.

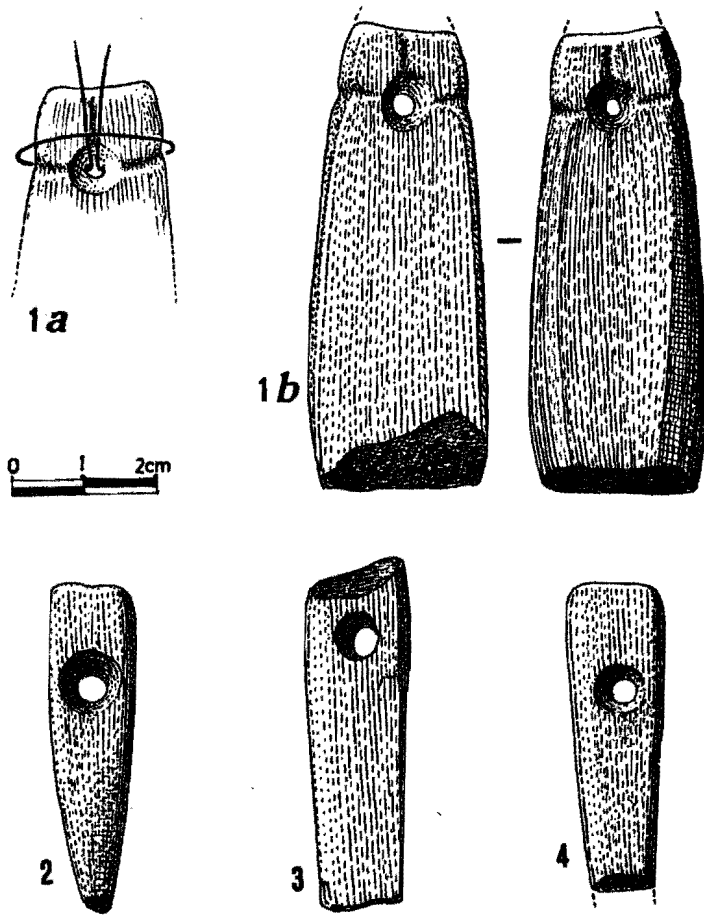


Fig. 1 : n°1a : procédé possible de suspension de la pendeloque de Sainte-Foy (Vendée), expliquant la présence des incisions au talon.
 n°1b : Pendeloque de Sainte-Foy (Vendée).
 n°2 : Saint-Colomban (Loire-Atlantique).
 n°3 : Sainte-Foy (Vendée).
 n°4 : Le Château-d'Olonne (Vendée).

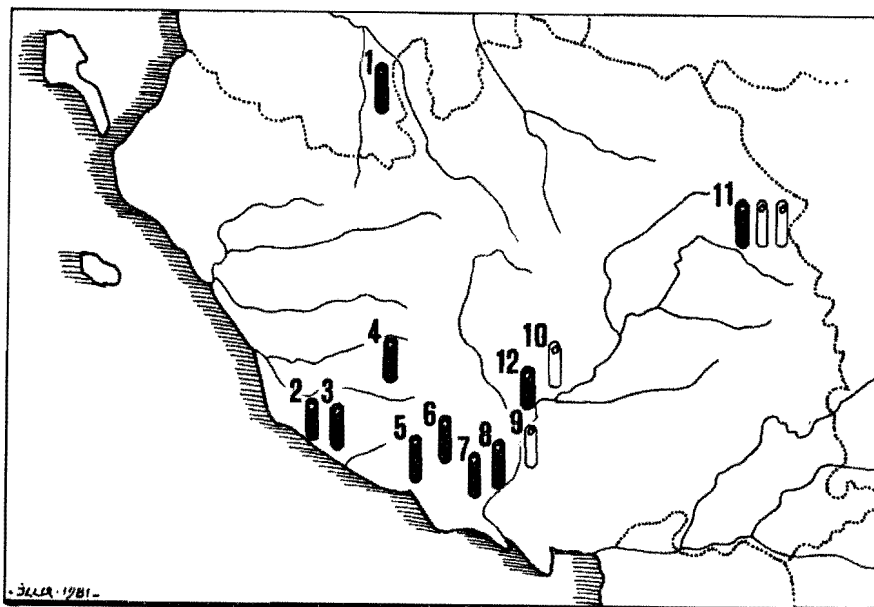


Fig. 2 : Carte de répartition des aiguisoirs de Vendée, et des pièces citées.

- 1 - Saint-Colomban (Loire-Atlantique) inédit, coll. de Guignard de Germond).
- 2 - La Chapelle-Achard (Vendée) (Anc. Coll. Poissonnet, n°347 ; BOCQUIER s.d. ; FERRIER 1935, pp. 13-14 et fig. 24 ; JAUNEAU 1972, p. 152 et fig. 2, n°5 ; PAUTREAU 1979, p. 235 et fig. 86, n°1).
- 3 - Le Château-d'Olonne (Vendée) inédit, coll. de Guignard de Germond).
- 4 - Sainte-Foy (Vendée) (inédit, coll. de Guignard de Germond).
- 5 - Avrillé (Vendée) (inédit, renseignement oral R. JOUSSAUME et J.M. JAUNEAU).
- 6 - Les Moutiers-les-Mauxfaits (Vendée) (Musée de Fontenay, n°205 ; JAUNEAU 1972, p. 152, fig. 1, n°4 ; PAUTREAU 1979, p. 235, et fig. 86, n°6).
- 7 - Saint-Cyr-en-Talmondaï (Vendée) (Musée de Fontenay, n°204 ; JAUNEAU 1972, p. 150, et fig. 1 n°4 ; PAUTREAU 1979, p. 235 et fig. 86, n°8).
- 8 - Le Givre (Vendée) (Musée de Fontenay, n°203 ; JAUNEAU 1972, pp. 150 et 152, et fig. 1, n°3 ; PAUTREAU 1979, p. 235, et fig. 86, n°7).
- 9 - Péault (Vendée) (LE QUELLEC 1978, p. 6).
- 10 - Les Moutiers-sur-le-Lay (Vendée) (coll. du Château de la Court-d'Aron, à Saint-Cyr-en-Talmondaï ; JAUNEAU 1975 b, p. 20 n°6, et fig. 6).
- 11 - Pouzauges (Vendée) (PARENTEAU 1860, p. 204 et pl. III, n°5 et 6 ; PARENTEAU 1878, pl. X, n°11 ; JAUNEAU 1975 b, p. 21).
- 12 - Mareuil (Vendée) (Morel 1977, p. 115).

(Les objets de provenance incertaine sont indiqués en blanc).